



Montagne partagée

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 1er juin 2018

Café du Tunnel - 1700 Fribourg

Ordre du jour:

- 1/ Contrôle des présences
- 2/ Rapport de la présidente
- 3/ Rapport d'activités
- 4/ Lecture des comptes
- 5/ Organe de contrôle et décharge au comité
- 6/ Activités planifiées
- 7/ Divers

La présidente ouvre l'assemblée à 18:50 et remercie les personnes présentes

1/ Contrôle des présences

Excusés: Bernard Gabioud, Fausta Gena, 4 membres présents

2/ Rapport de la Présidente

Chers amis, chers membres,

C'est un grand plaisir pour moi de vous voir présents si nombreux à notre première Assemblée Générale. Voici déjà un an que le comité fondateur, composé de Bernard Gabioud, François Perraudin et moi-même, avons fondé l'Association Montagne Partagée (MP). Jessica Barilli a été là aux premières heures pour nous aider dans la comptabilité.

Le 25 juin 2017 a marqué le début officiel de notre engagement et concrétisait notre envie de partager notre passion de la montagne avec des personnes qui en étaient exclues.

L'Association française soeur 82/4000 nous a non seulement inspirés, mais nous a également guidé dans la définition de nos objectifs et de notre raison d'être. Nous avons eu la chance de rencontrer à plusieurs reprises son fondateur Hugues Chardonnet, notamment lors d'un week-end de rencontre pastorale au Grand Saint-Bernard en février 2018. C'est à cette occasion qu'il nous a encouragés: « Allez vers les plus démunis! ». Nous avons alors revisité la liste des associations partenaires possibles et contacté des associations plus proches de ce public. Je poursuis directement par le rapport d'activité.

3/ Rapport d'activité

Le 18 mai 2017, François et moi avons fait une présentation de MP lors de l'assemblée générale de l'AVIP (Association valaisanne des institutions en faveur des personnes en difficulté). Les retours reçus ont été très positifs et les associations approchées se sont montrées intéressées,

voir enthousiastes à l'idée de collaborer pour emmener des personnes en situation de précarité en haute montagne. Nous y avons notamment rencontré deux responsables de la Fondation Mammina, qui nous ont accordé leur confiance en nous octroyant un généreux don. Cet argent nous a permis de démarrer nos activités de manière sereine. Qu'elle soit ici dûment remerciée.

Dans un premier temps nos efforts se sont portés sur des associations valaisannes. Des rencontres ont eu lieu avec les foyers Don Bosco et Cité-Printemps ainsi qu'avec l'association Vacances familiales.

Un site internet a été mis sur pied pour informer de nos activités, notamment par le biais d'une newsletter à quelques 400 adresses. La programmation a demandé beaucoup de temps à François, qu'il en soit ici chaleureusement remercié.

Le foyer Cité Printemps à Sion nous a donné une première opportunité pour emmener des adolescents placés en montagne les 16 et 17 décembre 2017. Suite à la présentation de François à une dizaine de jeunes, quatre intéressés ont courageusement affronté les éléments (la météo était malheureusement déplorable) pour monter à skis à l'hospice du Grand-Saint-Bernard. Un merci chaleureux aux chanoines et à la maisonnée qui nous ont accueillis les bras ouverts et sans bourse délier! Notre premier bénévole aguéri, Alexandre Scherly, a démontré par sa patience et son tact que nous avons trouvé une perle rare. (voir article sur le blog). D'autres bénévoles ont rejoints depuis nos rangs est attendent de pouvoir rentrer en action: les guides Marco Gremaud, Grégoire Nicollier, Yvan Bender, Daniel Ruppen, Maxime Derivaz et Pierre-Alain Corthay, les alpinistes Gaëtan Mazza, Freddy Perez et Claude Defago. L'herboriste Andrée Fauchère a mis à disposition ses compétences en plantes médicinales. Nous avons pour but d'élargir le cercle de bénévoles qui se verront confiés l'organisation et la responsabilité de certaines activités.

En date du 30 janvier 2018, le statut d'institution reconnue d'utilité publique a été octroyé à Montagne Partagée par les autorités valaisannes.

La mise sur pied d'activités s'est néanmoins avérée plus lente que notre enthousiasme ne le désirait. D'une part, nous nous sommes rendu compte que l'organisation d'une seule journée, voir de deux, ne permettait pas de créer des liens solides et de réaliser un projet, même modeste. C'est pourquoi, nous avons décidé de planifier des activités sur plusieurs jours ou week-end afin d'aboutir à un stage, et si possible à un sommet. Ce travail sur le moyen terme doit se faire en étroite collaboration avec des associations ou institutions partenaires. D'autre part, constatant que des foyers comme les Rives du Rhône, Don Bosco et Cité-Printemps ont des groupes de montagne ou de ski encadrés par des professionnels, il nous a paru important de ne pas dédoubler cette offre. Désirant élargir le cercle géographique des bénéficiaires de nos activités, nous avons alors rencontré les Associations Sport'ouvertes (Lausanne), la Tuile (Fribourg) et les Fondations Emera ainsi que Chez Paou (Valais) pour mettre sur pied un programme d'activités.

Plusieurs personnes nous ont généreusement offert du matériel de montagne pour pouvoir équiper les participants à nos activités. Merci à Alex, Andrée, Sonja, François et Martial. Merci aussi aux gérants et propriétaires de la cabane des Becs de Bosson qui se sont déclarés ouverts à nous accueillir.

Nous tenons à rester bénévoles et à ne défrayer que les coûts associés aux activités. Ce qui nous amène à la présentation des comptes. Je passe donc la parole à Jessica.

Lecture des comptes

Jessica Barilli procède à la lecture des comptes qui sont joint à ce PV. Ceux-ci présentent un excédent de recettes de CHF 4'955.49 pour CHF 1413.51 de dépenses, mais avec un don en prestations de CHF 469.- offerts par la Congrégation des Chanoines de St-Bernard. L'année comptable s'étend du 1. Mai au 30 avril.

Organe de contrôle

Le rapport d'Alexandre Scherly, réviseur, est également annexé et confirme que les comptes ont été tenus selon les règles en vigueur.

L'assemblée accepte les comptes à l'unanimité.

Activités planifiées

François présente les activités prévues à ce stade pour l'exercice à venir:

Été 2018: deux sorties d'une journée (3 juin, 10 août), puis un stage de trois jours (21-22-23 septembre) avec les bénéficiaires des programmes de loisirs de l'association lausannoise Sport'Ouverte. Bénévoles: Marco Gremaud, François Perraudin, Yvan Bender et Anne Moulin.

Juillet 2018: deux jours avec quelques participants au camp d'Ovronnaz organisé par l'Association Vacances familiales. Bénévoles: François Perraudin et Anne Moulin.

Contact a été pris avec l'Association La Tuile à Fribourg pour la mise sur pied d'un programme d'activités durant le printemps et l'été 2019, de même qu'avec la Fondation Emera en Valais. Une présentation de MP aura lieu prochainement avec les bénévoles et le personnel encadrant de la Fondation valaisanne Chez Paou. Les comité va réfléchir à l'organisation d'activités hivernales avec ses associations partenaires, qui acceptent de nous faire profiter de leurs vastes réseaux au sein des personnes en situation de précarité dans leur rayon d'activité. Ces relais sont essentiels à la mise sur pieds de programmes d'activités sur le moyen terme, répondant à de réels besoins.

Divers

N'hésitez pas à communiquer à François des connaissances susceptibles d'être intéressées à participer en tant que bénévoles à nos activités, ou à recevoir notre newsletter (nom, prénom et adresse e-mail requis.) Le site internet, notamment son blog et la liste des bénévoles ayant oeuvré durant une activité, seront régulièrement tenus à jour.

Lors d'une prochaine séance, le comité établira, d'entente avec les coordinateurs des divers programmes, un budget prévisionnel pour chaque activité. Pour information, il est également convenu que les frais d'essence de bénévoles qui en font la demande peuvent être remboursés par MP, de même que les frais de déplacement des membres du comité délégués en représentation auprès d'associations partenaires.

L'assemblée est close à 19h30 et les personnes présentes partagent un apéro puis un repas convivial.

Fribourg, le 4 juin 2018

Anne Moulin, présidente